

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RODEREN
SEANCE DU 02 NOVEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le deux novembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe KIPPELEN, Maire.

Date de la convocation :	Présents : Mmes et MM.
27 novembre 2020	Eric SOENEN, Béatrice TESTUD, Emmanuelle RUFF,
Date d'affichage :	Marc WILLEMANN, Jocelyne SOURD, Lucile ZUSSY, Anatole
27 novembre 2020	FUCHS, Régis MAITRE, Anne-Marie TSCHIRHART, Fanny
	WEIGEL, Marion FUCHS, Jean-Sébastien INEICH, Stéphanie
	HALLER, Eric HUMBERT.
Nombre de membres : 15	
En exercice : 15	
Suffrages exprimés : 15	Excusé(s) :
Votes Pour : 15	Procuration(s) :
Votes Contre : 0	
Abstentions : 0	

DEC20201102_003

Objet de la délibération : **Travaux logement 6 Grand'Rue**

Marc WILLEMANN, Adjoint, présente des devis relatifs aux travaux de mise en conformité du conduit de cheminée de l'habitation 6 Grand'Rue, par l'installation d'un tubage.

Suite à une consultation de trois entreprises, ce sont les Etablissements GOERG d'Andolsheim qui ont fait l'offre la moins-disante, pour un coût de 2 997,00€ HT, soit 3 296,70 € TTC. Les travaux sont fixés au 04 novembre 2020.

Le Conseil Municipal,

Vu les offres de prix suite à la consultation des entreprises ;

Après avoir délibéré à l'unanimité, approuve la décision du Maire du choix de l'entreprise GOERG à Andolsheim pour effectuer les travaux de mise en conformité du conduit de cheminée de l'habitation 6 Grand'Rue.

La présente décision figurera au registre des décisions.

Roderen, le 03/11/2020
Le Maire, Christophe KIPPELEN

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 04/11/2020
et publication ou notification du 04/11/2020